

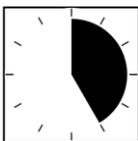
## DESTRUCTEUR D'ODEUR

(ref.0283)

Assainissant d'air



### Application



**1** Avant toute première utilisation sur tissu, faire un essai sur une partie cachée du tissu.

Si après 24 heures, aucune réaction n'est constatée, procéder à la vaporisation complète sur ce tissu.



**2** Pulvériser directement le produit sur la source de mauvaises odeurs ou dans l'air.



*Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).*

Pour plus d'informations, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.  
Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.  
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

### Sécurité de l'utilisateur

Porter les équipements de sécurité adaptés :



- Produit strictement professionnel.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Se laver les mains après chaque utilisation.
- Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### L'environnement

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne pas mélanger à d'autres produits.

Produit distribué par :

